

Une nouvelle génération de stents résorbables

Les stents sont fréquemment utilisés en cas d'infarctus ou d'angine de poitrine. Quentin de Hemptinne, Chef de clinique-adjoint au service de cardiologie du CHU-Saint-Pierre, nous parle des évolutions récentes de ce dispositif. **Texte :** Philippe Van Lil



Quentin de Hemptinne

Chef de clinique-adjoint
CHU-Saint-Pierre

Quelle est la fonction d'un stent ?

« Quand une artère se bouche brutalement, comme dans un infarctus, ou progressivement, comme dans l'angine de poitrine, on procède à une angioplastie. On gonfle un ballonnet dans l'artère coronaire malade pour rétablir son diamètre avant d'y placer une prothèse, un stent métallique, afin de la maintenir ouverte. Une fois placé, il reste là pour toujours, avec le désavantage qu'un corps étranger à l'organisme peut entraîner une réponse inflammatoire, des cicatrises anormales, voire la ré-occlusion de l'artère. Un stent peut aussi gêner le fonctionnement des artères, puisque les vaisseaux sanguins peuvent se dilater, notamment lors d'un effort. »

En quoi consistent les stents résorbables ?

« La première génération de stents résorbables en polymère est apparue en 2010. Grâce à ceux-ci, au terme de la guérison, l'artère retrouve son aspect original du fait que le polymère s'est résorbé dans l'organisme. Il y a deux ans, une nouvelle génération de stents résorbables encore plus performants est apparue. Actuellement à l'étude, certains sont fabriqués avec un alliage de magnésium. »

Dans quel cas seraient-ils indiqués ?

« Nous les étudions pour des cas très précis comme l'infarctus du myocarde, une situation où l'artère se bouche brutalement à cause d'un caillot. L'alliage en magnésium pourrait avoir des pro-

priété anti-thrombotiques, c'est-à-dire diminuer l'apparition de caillots. Au CHU-Saint-Pierre, nous menons un projet de recherche en collaboration avec plusieurs autres centres en Belgique pour tenter de confirmer cette propriété. En parallèle, nous menons des études in vitro, subsidiées par le Fonds de la Chirurgie Cardiaque, dans le même but. » ■

EN COLLABORATION AVEC



fondspourlachirurgiecardiaque.be

Rhume des foins : l'espoir d'un traitement préventif innovant

Une société belge spécialisée dans la recherche et le développement de produits d'immunothérapie lutte contre cette forme d'allergie. Entretien avec Michel Baijot, CEO de ASIT biotech. **Texte :** Olivier Clinckart



Michel Baijot

CEO
ASIT biotech

À quel stade de développement est-il ?

« C'est rare pour une biotech belge mais nous sommes déjà en phase III, l'étape finale pour démontrer l'efficacité et la sécurité du traitement. Plus de 600 patients ont été traités avant le début de la saison pollinique en avril et leur suivi est en cours d'achèvement, les premiers résultats étant attendus pour la mi-décembre 2019. Si, comme nous l'espérons, les résultats sont positifs, cette phase III nous permettra d'enregistrer le produit afin d'aider les millions de patients souffrant d'allergie au pollen de graminées. De plus, cela validera notre plateforme technologique et nous ouvrira de nouvelles perspectives. »



© PHOTO : PRIVÉ

Votre plateforme technologique ?

« En effet. Notre technologie est unique et pourra potentiellement servir à développer des nouveaux traitements pour toutes les allergies dues à une protéine. Par exemple les allergies au bouleau ou aux acariens mais aussi les allergies alimentaires au lait, au blanc d'œuf ou aux cacahuètes qui peuvent être mortelles. »

En quoi votre démarche est-elle originale ?

« Notre domaine est complexe. D'habitude, une biotech n'a pas les compétences internes pour faire de la production et s'appuie sur des organisations extérieures. Or, nous sommes convain-

cus que le futur d'une société comme la nôtre passe par le contrôle total de la production. Cet atout créera une position attractive vis-à-vis de futurs partenaires, lorsque nous aurons la confirmation que la phase III est positive. » ■

EN COLLABORATION AVEC



asitbiotech.com

Comment développez-vous un traitement préventif contre l'allergie aux pollens de graminées. Qu'est-ce qui est innovant ?

« C'est nettement plus court et rapide, donc bien plus motivant pour le patient : 4 visites en 3 semaines avant chaque saison de pollen, contre 60 à 80 visites du patient en 3 ans chez l'allergologue actuellement ! »